

Prix de la matière payée aux centres de tri  
 et livrée chez les conditionneurs ou recycleurs  
 ainsi que quantités déclarées

**Août 2018**

MATIÈRES	Quantités vendues*	Prix de vente		
		Août 2018	Moyenne 2018	Moyenne 2017
		tonnes	\$ / tonne	\$ / tonne
<b>PLASTIQUES</b>				
Plastiques mélangés	1 700	141	119	118
Sacs et pellicules	330	-22	-13	57
Péhd - Couleurs mélangées (# 2)	950	456	465	521
PÉT (# 1)**	1 960	432	372	378 / 342
MRP ("mix rigid plastic")***	250	55	64	s.o.
<b>FIBRES</b>				
Papier mélangé - Mixed paper (# 54)****	19 000	-1	-7	91 / 111 / 127
Papier bureau - Office mix (# 37)	260	312	260	238
Journaux (# 56)	12 730	34	45	106
Carton plat - non ondulé (# 4)	s.o.	s.o.	s.o.	61
Carton ondulé - OCC (# 11)	14 660	120	135	214
Carton de lait et jus	100	35	27	92
<b>MÉTAUX</b>				
Métaux ferreux	1 660	259	280	239
Aluminium - Canettes seulement, consignées ou non	270	1 603	1 660	1 694
Aluminium - Canettes et autres contenants et emballages	10	698	727	997
Métal en vrac*****	570	269	289	s.o.
<b>VERRE</b>				
Mélangé	8 390	-21	-19	-28

Il s'agit d'un prix brut en dollars canadiens. L'unité de mesure utilisée est la tonne métrique (1000 kg ou 2204 livres).

Ces données ne sont qu'à titre indicatif et peuvent varier de façon quotidienne. De plus, il est possible qu'un centre de tri obtienne un prix différent du prix indiqué. Cela peut être causé par plusieurs facteurs: variation de qualité de tri de la matière, matière issue directement de la collecte sélective ou de la récupération du papier de bureau, ententes à long terme avec prix définis, quantité vendue, coûts de transport, etc. Les prix sont pondérés selon le poids vendu et sont nets, incluant le transport.

\* Les quantités vendues sont uniquement celles pour lesquelles les prix de vente sont diffusés et ne représentent pas la totalité des ventes mensuelles des centres de tri.

Depuis janvier 2018, les catégories de matières sont ajustées pour tenir compte du marché.

\*\* Pour le PET, il n'y a dorénavant qu'une seule catégorie, incluant les bouteilles et les contenants, plutôt que deux jusqu'en 2017

\*\*\* Le MRP est une nouvelle catégorie

\*\*\*\* Le papier mélangé comprend ce qui était auparavant considéré comme du papier mélangé, du journal #6 ainsi que du journal #7

\*\*\*\*\* Le métal en vrac est une nouvelle catégorie

Les catégories PEHD naturel, verre incolore ainsi que verre vert ou brun sont retirées

Si vous désirez contribuer à la liste de prix des matières ou si vous avez des questions à cet effet, veuillez contacter RECYC-QUÉBEC au [indicedesprix@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:indicedesprix@recyc-quebec.gouv.qc.ca)